

## Quelques mots d'introduction

1619-2019...

Selon un discours aujourd'hui répandu, Toulouse serait un lieu d'essor de la liberté. On souligne l'héritage de Jean Jaurès. On insiste sur les liens de solidarité avec la République espagnole. On met en valeur combien la ville rose serait une « terre d'envol », voire, presque naturellement, une « ville rouge »...

Le quatre-centième anniversaire de la mort de Jules César Vanini, le 9 février 1619, a été commémoré lors de plusieurs manifestations dans son Mezzogiorno natal comme dans la capitale languedocienne qui a mis brutalement fin à ses jours. Pour les Toulousains, au-delà de ce drame, un tel anniversaire offrait l'occasion d'interroger ces lieux communs qui font en partie mythe, ou, plutôt, roman municipal.

L'histoire longue de Toulouse n'est pas celle de ses 100 dernières années, qui ne se réduit pas non plus aux images que l'on veut parfois en donner : il n'est pas certain que Toulouse ait toujours été un lieu où souffle « l'esprit de liberté ». Il est cependant clair que la question de la liberté s'y est posée.

Le souvenir de la mort de Vanini fait apparaître le champ considérable à explorer, et la chance de débats toujours recommencés. La *Palladia tolosa*, régulièrement célébrée à la Renaissance, fut souvent, à bien des égards, un bastion politique et religieux intransigeant, voire « barbare ». On a pu voir en elle, avec quelque raison, un berceau de l'Inquisition. La fondation de son université, en 1229, eut partie liée avec la répression du catharisme. À la fin du premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, les autorités judiciaires imposèrent leur rigueur à de célèbres humanistes (Jean de Pins, Jean de Boyssoné, Mathieu Du Pac) et firent brûler vif pour hérésie le régent Jean de Caturce, ce dont on trouve un écho dans le *Pantagruel* de Rabelais (1532), les *Orationes duae in Tholosam* d'Étienne Dolet (1534), le *Livre des martyrs* de Jean Crespin (1554). En 1562, lors de la violente expulsion des protestants, puis, en 1572, l'année de la Saint-Barthélemy, elles poursuivirent leurs exactions contre les

réformés, qui coûteront la vie, notamment, au juriste Jean de Coras. Les persécutions vont durer encore presque deux siècles, si l'on veut bien y rattacher l'affaire Calas (1761-1765). Pierre Bayle put ainsi affirmer : « La ville de Toulouse est sans contredit l'une des plus superstitieuses d'Europe, sa haine des huguenots est la plus étrange du monde. » On peut de plus soutenir que la sévérité y fut grande à l'égard des différentes formes d'impiété.

Si « liberté de pensée » est une expression tardive, dérivée de la philosophie des Lumières et consacrée par la *Déclaration des droits de l'homme* (article 18), elle fut comme annoncée par Étienne Dolet qui, déplorant en son temps « la haine infinie des savants », celle de « la liberté de parole » et de la « liberté de l'esprit » sévissant à Toulouse, écrivait

qu'on y a pris l'habitude de traiter de luthérien quiconque fait preuve d'ouverture d'esprit, de finesse, et tant soit peu d'intelligence [...]. Dans la mesure où l'on est considéré comme plus intelligent et pourvu d'une éducation supérieure, on est d'emblée soupçonné d'autant plus sévèrement de l'hérésie luthérienne [...] et exposé au blâme et à la censure.

On peut beaucoup objecter à ce discours radical. Des scientifiques, des artistes, des hommes d'Église, des institutions, dont les académies locales, et toutes sortes de gens agirent à Toulouse, au temps de son parlement, avec un vif esprit de liberté. Les Toulousains, revenus d'Italie après 1532, ont ainsi fait de leur ville un centre important d'expansion de la philosophie padouane, où Vanini a trouvé des interlocuteurs. Un libertinage érudit a pu se développer, par exemple autour d'Adrien de Monluc. Très tôt, divers libraires, malgré toutes sortes de contrôles, ont édité et diffusé des livres jugés dangereux.

Il importe de faire ressortir les figures, mais également les réseaux, circuits, groupes ou institutions qui ont lutté, souvent à leurs risques et périls, pour la « liberté de pensée ».

Il a semblé intéressant de prendre du recul par rapport aux périodes récentes pour remonter au temps où Toulouse avait un parlement (1443-1790) qui, sous diverses formes et en de multiples cas, eut à voir avec l'esprit de liberté. La durée de cette institution, l'étendue de son ressort, le nombre et la qualité de ses membres, la quantité des affaires dont

elle eut à débattre eurent un fort impact sur les activités intellectuelles, morales, spirituelles, artistiques, scientifiques d'une ville qui eut, quant à elle, maints effets sur ce parlement.

Le comité scientifique du colloque pluridisciplinaire qui s'est déroulé du 17 au 19 avril 2019 a proposé aux intervenants de réfléchir sur la longue durée de cette institution remarquable, sans se limiter à son rôle juridique : si le parlement fut important à Toulouse, Toulouse ne se limita pas au parlement, et les parlementaires n'ont pas été que des parlementaires. Le comité scientifique, en faisant référence « au temps du parlement », voulait proposer un cadre chronologique général, ce qui n'a pas interdit d'envisager parfois des moments où cette cour de justice n'existait pas encore, mais où se posa fortement – en particulier à propos de religion – la question de la liberté.

Le colloque s'est tenu en quatre lieux et institutions de Toulouse qui semblent incarner, de diverses manières, l'esprit de liberté : l'Académie des sciences et belles-lettres installée dans l'hôtel d'Assézat, l'université Jean-Jaurès, la librairie Ombres blanches, la cour d'appel de Toulouse. La journée centrale fut consacrée à l'affaire Vanini, qui servit de pivot au colloque. La première journée réunit des communications concernant des faits souvent antérieurs à la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. La troisième journée fit passer du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'ouvrage que nous introduisons ici réunit la plupart des communications présentées lors de ces rencontres. Nous avons choisi de constituer, autour de l'affaire Vanini, un ensemble substantiel. Les autres communications sont réunies dans un ordre qui est approximativement chronologique, avec quelques rapprochements thématiques.

Nous espérons que le caractère multidisciplinaire de ce colloque, où ont échangé des personnalités venant d'horizons divers, se retrouvera dans cet ouvrage, et qu'il aidera à réfléchir sur une vaste part de l'histoire de la ville où mourut Vanini, mais où se pratiqua et se pratique aussi, vivement, l'esprit de liberté.

Yves Le Pestipon, Didier Foucault